

« SANS EMPLOI, TRAVAILLEURS... BIENTÔT TOUS PAUVRES ? »

Lannoy David

Echo du colloque organisé par le CEPAG et la FGTB wallonne le 18 avril 2013 à Beez.

Introduction

Anne-Marie Andrusyszyn, directrice du CEPAG

La généralisation de la précarité dans le monde du travail est un phénomène à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Les politiques antisociales imposées par l'Union européenne et les instances internationales sont de véritables armes de guerre contre les travailleurs et leurs conquêtes : la Sécurité sociale et les droits sociaux. Tout cela se développe en parallèle d'une culpabilisation idéologique qui touche les premières victimes de la crise : les sans emploi, les précaires, les sans droits...

Ce séminaire poursuit deux objectifs :

- dresser un état des lieux de la pauvreté actuelle tant au niveau régional que national et européen.
- se pencher sur les stratégies à mettre en œuvre pour combattre cette pauvreté et, surtout le système et ses mécanismes qui la développent.

Réforme des allocations de chômage, conséquences sociales

Daniel Dragnet, animateur de la Commission wallonne des travailleurs sans emploi du CEPAG.

Avant de se concentrer sur les deux principales dernières attaques contre l'assurance chômage (la dégressivité accrue des allocations de chômage et la limitation dans le temps des allocations d'insertion), il n'est pas inutile de faire un petit voyage dans le temps. Celui permet de se rendre compte que chaque époque a connu un stade supplémentaire de régression sociale depuis les années 80.

L'intervention de Daniel Dragnet fait l'objet d'une note Cepag : « Réforme des allocations de chômage : conséquences sociales » - consultable sur le site www.cepag.be.

La pauvreté en Wallonie, état des lieux

Christine Mahy, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)

Il n'y a pas de « nouvelle » pauvreté. Le développement de la pauvreté actuelle n'est que le résultat d'une accumulation progressive due à la non-résolution des causes de la pauvreté.

Les indicateurs monétaires de la pauvreté (les fameux « seuils ») sont considérés, en terminologie européenne, comme un « risque » de pauvreté. Ce n'est pourtant pas un simple « risque » mais bien une réelle situation de pauvreté que de vivre sous ce seuil. Mais, de plus, cela ne signifie pas non plus que vivre légèrement au-dessus ou aux alentours de ce niveau de revenus est acceptable. Il y a donc bien plus de monde concerné que ne le laissent penser les chiffres officiels.

D'autres indicateurs sont tout aussi parlants. Prenons par exemple l'indice de déprivation matérielle. Celui-ci est déterminé par la conjonction de plusieurs items : incapacité à faire face à une dépense imprévue de 1000€, incapacité à partir une semaine en vacances, etc.

Que l'on utilise cet indicateur ou le seuil de pauvreté monétaire, la Wallonie est la région la moins bien lotie du pays. Bruxelles se trouve dans le « milieu de tableau » européen tandis que la Flandre se situe dans la première partie de tableau. La Wallonie fait elle partie des mauvais élèves : un enfant sur quatre est concerné (contre un sur 10 en Flandre), 1/3 des moins de 20 ans...

L'emploi ne préserve même plus de la pauvreté : le développement du temps partiel et des contrats précaires a fait des ravages. Sur le marché du travail, toute une partie de la population a été transformée en matière première sur laquelle travaillent littéralement d'autres travailleurs : accompagnateurs, facilitateurs, assistants sociaux...

Certains analystes pensent la pauvreté comme un phénomène multifactoriel. C'est oublier que la vie elle-même est multifactorielle.

Mais c'est la richesse (matérielle et immatérielle) qui fait que l'on réagira différemment devant la vie et ses événements. De même, la tendance actuelle est à la responsabilisation et à culpabilisation des pauvres, on les considère comme des problèmes en soi au lieu de considérer et d'analyser les politiques inefficaces de lutte contre la pauvreté.

Une pauvreté durable s'est installée. Cette pauvreté tue des personnes mais aussi la créativité et l'innovation. Le « trop peu » permanent détruit les individus. Ce phénomène se renforce évidemment avec les politiques de contrôle et de stigmatisation des plus faibles ainsi qu'avec la contractualisation des allocations et de l'aide sociales.

Chez nous, les nouvelles réformes de l'assurance chômage vont encore accentuer ces phénomènes. Il s'agit d'une vraie crise de société : quel objectif poursuit-on ?

Actuellement, on détruit le potentiel des citoyens, on développe la culture de la suspicion et de la peur, de la dissimulation et de la délation...

Il faut développer une alliance la plus large possible autour d'un projet politique pour inverser la tendance. Car tout le monde, même le « peuple d'en bas » doit pouvoir faire des propositions dans un Etat de droit.

De l'assurance à l'assistance, le point de vue des CPAS

Riccardo Cherenti, Fédération des CPAS, Union des villes et communes de Wallonie.

Il est rare que l'on demande et que l'on se soucie de l'avis des CPAS. La récente réforme de l'Etat prévoit par exemple la régionalisation de la mise à l'emploi par les CPAS. Ces derniers n'ont même pas été consultés !

De même, les CPAS n'ont pas plus été consultés quand a été (re)négocié l'Accord de coopération sur le suivi des sans emploi. Ce texte a pourtant des impacts énormes sur les CPAS et les communes. Les subsides à la formation sont diminués alors que le « Plan d'accompagnement des chômeurs » entraîne une hausse de la demande de formation de la part des demandeurs d'emploi. Il y a de vraies divisions, à plusieurs niveaux : entre opérateurs et travailleurs, entre travailleurs avec et sans emploi, entre chômeurs indemnisés et bénéficiaires du RIS, entre travailleurs et travailleurs pauvres...

Si l'on remonte à la révolution industrielle, on voit que la figure de l'homme providentiel était celle du capitaliste qui allait créer des richesses tout en s'enrichissant. Il fallait donc abaisser les impôts et les salaires afin de ne pas contrarier le marché. Les travailleurs étaient pauvres, ce qui était considéré comme normal, et ceux qui ne travaillaient pas étaient assimilés à des fainéants. A l'époque, cette dernière opinion est largement répandue, même au sein de la gauche : les travailleurs constituent le prolétariat tandis que les autres sont le lumpenprolétariat.

Après la crise de 1929, l'Etat est intervenu pour réguler l'économie et atténuer les effets sociaux de la crise. Mais ce n'est qu'en 1944 que naît réellement la Sécurité sociale. Il faut se rappeler que cette création est due à une crainte de la bourgeoisie : celle d'un soulèvement, voire d'une révolution populaire.

Fin des années 70, la pensée néolibérale se répand : l'Etat peut toujours intervenir mais uniquement pour développer la libre entreprise, le marché. Il faut donc baisser les impôts, les salaires, les dépenses publiques...

L'aboutissement de ce processus sera l'avènement du concept d'Etat social actif dans les années 90. La responsabilité de l'individu est mise en avant à l'aune de la valeur Travail.

La théorie du NAIRU a également fait des ravages en Europe. Le *Non-Accelerating Inflation Rate of Unemployment* (taux de chômage n'accéléralant pas l'inflation) est un concept défendu par certains libéraux. Il s'agit, pour eux, de maintenir un certain taux de chômage permettant de contenir l'évolution des salaires (un chômage de masse défavorise les travailleurs dans le rapport de force avec le patronat et, ainsi, fait pression à la baisse sur les salaires et conditions de travail) et, ainsi, contenir l'inflation (l'augmentation des prix). Il n'est pas inintéressant de rappeler que, peu avant la crise de 2008, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne nous avait prévenu que nous n'avions pas assez de chômage dans notre pays !

Ce concept du NAIRU est toujours d'actualité au sein de l'Union européenne alors qu'aux USA ou en Asie, même les économistes libéraux lui ont tourné le dos.

Pour revenir à la notion d'Etat social actif, il faut rappeler la différence essentielle entre la Sécurité sociale et l'aide sociale. La Sécurité sociale est générale et nationale tandis que l'aide sociale est individuelle et locale. Auparavant, la distinction entre les deux était bien nette. Mais, actuellement, on assiste à un transfert du système d'assurance (chômage) à celui de l'assistance. De 2002 à 2012, le nombre de bénéficiaire du RIS a augmenté de 22 % !

En mettant l'accent sur la responsabilité individuelle et la valeur Travail, l'Etat social actif insiste sur les devoirs des citoyens, par rapport à leurs droits.

La lutte contre la pauvreté se communalise de plus en plus alors que l'enjeu mériterait une mobilisation large, un plan de lutte au niveau national.

Le Fédéral se déleste de plus en plus de ces problèmes, on le voit tant au niveau de l'assurance chômage que des amendes administratives. Les CPAS et les communes se retrouvent donc en première ligne : ils reçoivent de nouvelles missions mais sans les budgets qui devrait les accompagner. Une des conséquences est la baisse de l'aide sociale de 2002 à 2012 (baisse parallèle à l'augmentation des bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale). L'aide sociale constitue en effet la seule variable d'ajustement budgétaire réelle dont disposent les CPAS.

C'est dans ce contexte d'hyper-responsabilisation (et de culpabilisation) des plus pauvres que se généralise le concept de fraude sociale. Alors que, dans les CPAS, ce phénomène est très peu répandu : moins de 2% de sanctions, principalement dues au non-respect du projet individuel. La fraude sociale représenterait un montant oscillant entre 300 à 500 millions €.

C'est dérisoire si l'on compare ça à la fraude fiscale évaluée entre 15 et 30 milliards €.

Les travailleurs non déclarés sont pourtant plus souvent des salariés ou des indépendants que des bénéficiaires du RIS ou des chômeurs indemnisés. Mais dans un contexte où c'est la valeur Travail qui prédomine, le travailleur en noir est considéré comme moins coupable qu'un sans emploi inactif.

Autre phénomène en progression : les travailleurs pauvres. Ils étaient 4,2% des salariés il y a 2 ans, ils sont maintenant 4,8%. Les chiffres sont encore plus alarmants à l'étranger : ils sont 7% en France, 19% en Allemagne et 25% aux USA. Dans ce contexte, les choix se radicalisent : il faut choisir entre manger, se chauffer, faire manger ses enfants...

En guise de conclusion, on peut revenir sur les propos de Christine Mahy : un véritable marché s'est développé. Sa matière première est l'humain. Cette marchandisation de l'humain n'est pas compatible avec les principes de dignité humaine.

On remarque que les valeurs mises en avant par les citoyens dans les grandes enquêtes d'opinion (solidarité, amitié, amour...) sont diamétralement opposées à celles véhiculées au niveau sociétal : argent, individualisme, compétition...

Pour inverser la tendance et mettre sur pied de vraies stratégies contre la pauvreté, il est nécessaire d'avoir des réflexions communes comme celle de ce séminaire mais aussi et surtout d'organiser des actions communes.

Le logement, une analyse de la situation bruxelloise

Eric Buysens, Bureau d'études et Ecole syndicale de la FGTB Bruxelles, Centrale Culturelle Bruxelloise (CCB).

Bruxelles se développe comme métropole et, dans le même temps, se désindustrialise. La classe ouvrière et les quartiers populaires sont restés fort proches du centre-ville. Bruxelles a donc cette particularité de compter ses banlieues en son centre. Ce phénomène permet une certaine mixité sociale.

Parallèlement à la désindustrialisation, se développe une économie de service. Cette économie compte beaucoup de travailleurs précaires car il y a moins de marges de manœuvre pour augmenter les profits. La pression se fait donc principalement sur les conditions de travail et de rémunération des salariés.

Bruxelles connaît également une augmentation de la main d'œuvre immigrée précaire ainsi qu'une arrivée massive de cadres internationaux très bien rémunérés.

Bruxelles est donc une ville pauvre à la démographie galopante mais qui manque cruellement d'infrastructures collectives (écoles, crèches, hôpitaux...).

Sur les 600.000 ménages vivant à Bruxelles, 270.000 sont locataires. Cette proportion est plus élevée que dans les deux autres régions du pays.

Sur les 270.000 locataires bruxellois, un ménage sur quatre dispose de moins de 1000€/mois ! Le loyer compte pour 40 à 60% des revenus dans certains ménages.

On compte également 36.000 logements sociaux occupés et 38.000 demandes de logement social en attente (la moitié de la population bruxelloise est dans les conditions de revenus pour demander un logement social).

Rajoutons à cela bon nombre de logements vides essentiellement constitués de bureaux ou de logements situés au-dessus de commerces et ne disposant pas d'entrée privative.

La combinaison de ces phénomènes dope la spéculation immobilière. Celle-ci peut être renforcée par l'attitude de certains spéculateurs qui tente de maximiser leurs profits en :

- laissant des logements vides
- développant des logements de luxe
- scindant des maisons ou des appartements pour en faire plusieurs logements.

Bruxelles est donc en train de devenir une ville hyper-dualisée comptant, d'un côté, une classe moyenne supérieure aisée et, de l'autre, un lumpenprolétariat très marginalisé.

La classe moyenne, elle, fait souvent le choix de l'exode hors de Bruxelles.

Face à ce constat, les pouvoirs publics tentent de faire rester ou revenir les classes moyennes sur Bruxelles tout en favorisant la mixité sociale. C'est par exemple l'objectif principal des projets de la Société de Développement de la Région Bruxelloise (SDRB).

Mais l'objectif de mixité sociale débouche parfois également sur un phénomène de gentrification dans les quartiers populaires où se développent ces politiques.

Il est donc nécessaire d'imposer plus de logements sociaux dans les communes aisées.

La FGTB Bruxelles a développé plusieurs propositions concrètes en matière de logement.

La *lutte contre la spéculation* doit passer par une captation d'une partie des plus-values immobilières. Cette revendication essentielle nécessite la mise sur pied d'un large front progressiste sur la question du logement, front à même d'inverser le rapport de force.

L'instauration d'une allocation loyer constituerait également une bonne mesure mais à la condition d'aller de pair avec une *régulation des loyers* afin d'éviter que ceux-ci n'augmentent.

Enfin, la *production de logements publics* doit également être une priorité.

Une dernière piste envisagée serait celle d'assurer les travailleurs en cas de perte d'emploi comme cela peut se faire dans le cadre de certains prêts hypothécaires. Mais ici, cela s'appliquerait aux locataires.

L'accès à l'énergie

Aurélie Ciuti, Réseau wallon d'Accès durable à l'Énergie.

Le Réseau wallon d'accès durable à l'énergie (RWADE) a été constitué en 2004. Ce réseau défend le droit d'accès à l'énergie pour tous. Il se fonde sur « le droit de toute personne à disposer d'un logement décent, conforme à la dignité humaine et aux exigences sociales et écologiques de rendement énergétique optimal. Chacun doit également avoir accès aux investissements permettant d'optimiser le rendement énergétique de son logement »¹.

Il rassemble des associations diverses : FGTB wallonne, CSC, Lutte Solidarité Travail, MOC, Equipes populaires, CRIOC, Inter Environnement Wallonie, Ligue des familles...

Des collaborations ont également vu le jour avec la fédération des CPAS ou le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

Les intérêts et objectifs du RWADE, de ses associations constitutives et de ses partenaires convergent. On voit par exemple que les CPAS jouent de plus en plus souvent un rôle de bureau de recouvrement des fournisseurs d'énergie qui ne veulent plus assumer cette tâche.

On peut parler de précarité énergétique à partir du moment où 10% ou plus des revenus sont dédiés à l'énergie. Cela concerne 40% des ménages wallons !

Les médiateurs de dettes gèrent de plus en plus de dossiers où la seule dette est énergétique.

On a alors souvent recours aux fameux compteurs à budget qui fonctionnent sur le principe du prépaiement. Pour le fournisseur, cela limite à zéro le risque de non-paiement de l'énergie. Rien qu'en Wallonie, ces compteurs sont au nombre de 99.000 dont environ 57.000 actifs. On ne dispose malheureusement d'aucune donnée précise sur leur non utilisation : ces personnes n'ont-elles plus du tout accès à l'énergie ?

On connaît par contre les chiffres des coupures d'approvisionnement : 6200 coupures pour l'électricité et 3500 pour le gaz.

Les compteurs à budget ont été présentés comme parfaits, on parlait d'une conception de gestion « en bon père de famille ». Certains utilisateurs se disent satisfaits de la formule. Mais on peut s'interroger sur les raisons de cette satisfaction déclarée. N'est-ce pas simplement le soulagement de ne plus avoir à faire avec les fournisseurs, de ne plus craindre les recommandés et menaces de poursuites... Comme un travailleur précaire se dit satisfait de tout de même avoir un emploi...

Il ne faut pas non plus négliger le coût de l'installation de ces appareils : 20 millions € en 2010 !

En Région bruxelloise, il n'y a pas de compteurs à budget. Pour envisager une coupure, le fournisseur doit faire appel à la justice de paix. Cette option est celle défendue par le RWADE.

Le RWADE est également critique sur l'Alliance emploi – environnement. Actuellement, la situation peut se résumer ainsi : les consommateurs les plus modestes financent les travaux des plus aisés. Ces politiques concernent très peu le parc locatif. La régionalisation des baux à loyer devrait être l'occasion de faire le lien entre le loyer et la performance énergétique du bâtiment.

Le RWADE défend donc également la suppression des compteurs à budget et l'instauration d'une procédure semblable à celle d'application en Région bruxelloise en cas de non-règlement des factures. Ce serait donc aux fournisseurs à faire appel à la Justice de Paix. Pour le RWADE, il faudrait également protéger les consommateurs les plus faibles et mettre en place des plans de paiement

¹ Présentation du RWADE, <http://www.maisonhabitatdurable.be/le-rwade>.

dès le début des problèmes. Une tarification progressive liée aux revenus est également défendue par le Réseau à condition d'instaurer une protection pour les ménages se chauffant à l'électricité. Enfin, le RWADE défend une représentativité officielle des consommateurs d'énergie.

Les soins de santé

Christian Legrève, Fédération des Maisons médicales

Plusieurs études en santé publique se sont penchées sur les facteurs qui déterminent la bonne santé des personnes :

- 50 % sont déterminés par l'environnement socio-économique
- 20% par l'environnement physique
- 15% par des facteurs biologiques
- 15% par le système de santé

Il y a donc environ 70% des facteurs sur lesquels les pouvoirs publics peuvent jouer (in)directement. Concernant le lien emploi – santé, il n'est pas inintéressant de relever les recommandations formulées par l'OMS via sa Commission des déterminants sociaux de la santé en 2008. Il s'agit d'une institution internationale scientifique, renommée et non partisane dont les recommandations pourraient apparaître révolutionnaires aux yeux de certains :

« Des pratiques équitables en matière d'emploi et travail décent

L'emploi et les conditions de travail ont une grande incidence sur l'équité en santé. Quand les conditions d'emploi sont bonnes, elles offrent une sécurité financière, garantissent une condition sociale correcte, favorisent le développement personnel, les relations sociales et l'estime de soi et protègent contre les risques physiques et psychosociaux. La Commission préconise:

- *de faire du plein emploi, de l'équité en matière d'emploi et de conditions de travail décentes des objectifs centraux des politiques socio-économiques nationales et internationales;*
- *d'offrir aux hommes et aux femmes des emplois sûrs et suffisamment rémunérés pour tenir compte du coût réel et actuel d'une vie saine;*
- *de protéger tous les travailleurs en appliquant les principales normes et politiques internationales du travail;*
- *d'améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs »².*

On le voit, les organisations syndicales et les ONG ne sont pas les seules à établir un lien clair entre conditions de travail et état de santé. De même, cette Commission de l'OMS préconise

- *d'appliquer des politiques globales et universelles de protection sociale, ou de les renforcer;*
- *de veiller à ce que les systèmes de protection sociale couvrent les travailleurs précaires, y compris dans le secteur non structuré et les personnes effectuant un travail domestique ou gardant d'autres personnes. »³*

Le lien pauvreté – mauvaise santé n'est malheureusement plus à démontrer. Mais ce qui est intéressant de mettre en avant c'est que l'amélioration de la santé dépend de facteurs objectifs, de mesures concrètes. Et que ces mesures concrètes, mêmes si elles sont avancées par des organisations scientifiques, correspondent à celles préconisées par les mouvements de gauche et les syndicats.

² http://www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/closethegap_how/fr/index1.html

³ Idem

La machine à exclure : vers le bas, sur toute la ligne de front

Erik Rydberg, Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (GRESEA).

On assiste actuellement à une extension horizontale et verticale du chômage et de l'exclusion. Ces phénomènes se répandent à travers (presque) toutes les couches de la population et dans tous les pays d'Europe.

Paradoxalement, nous sommes pourtant en situation de « non-pauvreté ». La richesse existe bel et bien.

Malgré les promesses qui avaient suivi la crise de 2008 (plus jamais ça, moralisation du capitalisme, régulation de la finance, lutte contre les paradis fiscaux...), rien n'a fondamentalement changé.

Les banques produisent à nouveau les mêmes produits financiers nous ayant conduits à la crise, le scandale offshore leaks nous démontre que la fraude et les paradis fiscaux se portent à merveille, les profits des entreprises ont atteint des niveaux records, tout comme la rémunération des actionnaires....

L'argent ne manque pas ! Il se trouve juste au mauvais endroit.

Parallèlement, la Commission européenne et les institutions internationales ont instauré un véritable « règne de la terreur » en imposant l'austérité à tous les pays de la zone euro. Comme cela était malheureusement prévisible, cette dernière se retrouve maintenant plongée dans la récession.

C'est donc la crise dans notre pays mais également au niveau européen et mondial.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) démontre clairement que la crise n'a fait qu'augmenter les inégalités, a détruit massivement des emplois et a plongé toute une partie de la population dans la pauvreté. L'OIT prédit que si l'on s'entête dans cette voie, des problèmes de sécurité surgiront.

Il importe maintenant d'imposer un changement de cap radical pour trouver une porte de sortie. Des alternatives crédibles existent. La réduction collective du temps de travail (sans perte de salaire et avec embauche compensatoire) en fait partie. Pour inverser le rapport de force et faire entendre nos alternatives et revendications, il est également nécessaire de se réapproprier et de renverser le langage. Ceci pourra nous aider à faire entendre un autre son de cloche. Prenons l'exemple de « l'assistantat »... A l'étude des faits, on peut facilement démontrer que les plus grandes assistées sont... les entreprises !

